

**18. PROTOCOLE ADDITIONNEL À LA CONVENTION SUR LE RÉGIME DES VOIES
NAVIGABLES D'INTÉRÊT INTERNATIONAL**

Barcelone, 20 avril 1921

ENTRÉE EN VIGUEUR: 31 octobre 1922.
ENREGISTREMENT: 8 octobre 1921, No 173.¹
TEXTE: Voir le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, [vol.7, p.65](#).

Ratifications ou adhésions définitives

Albanie	(8 octobre 1921)	<i>Bermudes</i>	(27 décembre 1928 a)
Autriche	(15 novembre 1923 a) Dans l'étendue indiquée sous la lettre a) du protocole.	Dans l'étendue indiquée sous la lettre a).	
Empire britannique	(2 août 1922) En ce qui concerne seulement le Royaume-Uni. En acceptant le paragraphe a).	Nouvelle-Zélande	(2 août 1922) En acceptant le paragraphe a).
<i>Terre-Neuve</i>	(2 août 1922) Dans l'étendue indiquée sous la lettre a).	Inde	[2 août 1922] En ce qui concerne seulement l'Inde et en acceptant le paragraphe a).
<i>Nyassaland (Protectorat), Tanganyika (Territoire du)</i>	(2 août 1922) Dans l'étendue définie sous la lettre b).	Chili	(19 mars 1928) Dans l'étendue indiquée au paragraphe b).
<i>Bahamas, Barbade (La), Ceylan, Chypre, Côte de l'Or (Achanti et Territoires septentrionaux), Fidji, Gambie (Colonie et Protectorat), Gibraltar, Colonie des îles Gilbert et Ellice, Guyane britannique, Hong-kong, îles du Vent (Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent), îles Sous-le-Vent, Jamaïque (y compris les îles Turques, Caïques et Caïmans), Kenya (Colonie et Protectorat), Malte, Maurice, Nigéria : a) Colonie, b) Protectorat, Ouganda (Protectorat de l'), Sainte-Hélène, îles Salomon britanniques, Seychelles, Sierra Leone (Colonie et Protectorat), Straits Settlements, Tonga, Trinité-et-Tobago, Zanzibar</i>	(2 août 1922 a) Dans l'étendue définie sous la lettre a).	Danemark	(13 novembre 1922) En acceptant le paragraphe a).
<i>États Malais fédérés : Perak, Selangor, Negri Sembilan et Pahang</i>	(22 août 1923 a) Dans l'étendue indiquée sous la lettre a).	Finlande	(29 janvier 1923) En acceptant le paragraphe b).
<i>États Malais non fédérés : Brunei, Johore, Kedah, Perlis, Kelantan et Trengganu</i>	(22 août 1923 a) Dans l'étendue indiquée sous la lettre a).	Grèce	(3 janvier 1928)
<i>Palestine</i>	(28 janvier 1924 a) Dans l'étendue indiquée au paragraphe a) du Protocole.	Hongrie	(18 mai 1928 a) Dans l'étendue indiquée sous la lettre a).
		Luxembourg	(19 mars 1930 a) Dans l'étendue indiquée sous la lettre a).
		Norvège	(4 septembre 1923) En acceptant le paragraphe a).
		Roumanie	(9 mai 1924 a) Ne peut accepter aucune restriction relative à la complète liberté d'administration sur les voies qui ne sont pas d'intérêt international, c'est-à-dire sur les rivières purement

nationales, tout en admettant les principes de la liberté, conformément aux lois du pays.

Suède
(15 septembre 1927 a)
En acceptant le paragraphe b).

Tchéco-Slovaquie
(8 septembre 1924)
En acceptant le paragraphe b).

Thaïlande
(29 novembre 1922 a)
Dans l'étendue indiquée sous la lettre a).

Turquie
(27 juin 1933 a)
Dans l'étendue indiquée sous la lettre a).

Signatures ou adhésions non encore suivies de ratification

Belgique
En acceptant le paragraphe a)

Espagne
En acceptant le paragraphe a)

Pérou a)
Portugal

a assumé les fonctions de dépositaire

Actes postérieurs à la date à laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a assumé les fonctions de dépositaire

<i>Participant</i>	<i>Adhésion(a), Succession(d)</i>	<i>Dénonciation</i>	<i>Participant</i>	<i>Adhésion(a), Succession(d)</i>	<i>Dénonciation</i>
Antigua-et-Barbuda ²	25 oct 1988 d		Maroc ⁴	10 oct 1972 a	
Fidji ²	15 mars 1972 d		Nigéria ⁵	3 nov 1967 a	
Îles Salomon ²	3 sept 1981 d		Saint-Vincent-et-les Grenadines	5 sept 2001 d	
Inde ³		[26 mars 1956]	Slovaquie ⁶	28 mai 1993 d	
Malte ²	13 mai 1966 d				

Notes:

¹ Voir le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, vol. 7, p. 65.

² Dans l'étendue indiquée sous la lettre a.

³ Dans l'étendue indiquée sous la lettre a, à savoir, sous réserve de réciprocité sur toutes les voies navigables.

⁴ Avec effet à compter du 26 mars 1957.

⁵ Dans l'étendue indiquée sous la lettre a "sur toutes les voies navigables".

⁶ Voir note 1 sous "République tchèque" et note 1 sous "Slovaquie" dans la partie "Informations de nature historique" qui figure dans les pages préliminaires du présent volume.

